
Renvoi au comité des Finances de l'état des ventes de biens nationaux par les administrateurs du district de Besançon (Doubs), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances de l'état des ventes de biens nationaux par les administrateurs du district de Besançon (Doubs), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 107-108;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17530_t1_0107_0000_11

Fichier pdf généré le 07/10/2019

La section du Faubourg-Montmartre exprime ensuite l'allégresse dont elle a été pénétrée à la lecture de l'adresse au Peuple français (57).

22

Le conseil-général de la commune d'Annecy [Mont-Blanc] invite la Convention à continuer le gouvernement révolutionnaire, sans craindre que les factieux puissent encore en abuser.

Mention honorable, insertion au bulletin (58).

[*Le conseil général de la commune d'Annecy à la Convention nationale, s. d.*] (59)

Citoyens représentants,

Ainsi que nos aînés à la liberté, nous gémissions sous le faix accablant de l'oppression; une main invisible dirigeoit sur toutes les parties de la République des coups uniformes : la chute de Robespierre nous dévoilait ses agents disséminés; ils pâlirent d'effroi à la révocation du décret du 22 prairial.

La justice succède à la terreur qui effrayoit l'innocent; la fraternité n'est plus parmi nous une vertu triste et sans effet.

Gauthier notre digne représentant encourage la vertu, repousse l'intrigue et l'ambition dans son repaire, multiplie les amis de la Révolution et nous fait jouir des fruits heureux de la liberté.

Cette commune ne comptera plus les sacrifices nécessaires au succès de la Révolution : l'obéissance est si douce lorsque la vertu commande!

Représentants, continuez à maintenir le gouvernement révolutionnaire; nous ne craignons plus que les factieux en abusent; la vertu a enfin remporté la victoire sur le crime.

Vive la République démocratique. Vive la Convention.

[*Extrait des registres du conseil général de la commune d'Annecy, du 12 vendémiaire an III*]

Plusieurs membres ont voté une adresse à la Convention qui exprimât les heureux effets de la mission du citoyen Gauthier représentant du Peuple près ce département : au milieu des acclamations unanimes il en a été aussitôt rédigé une qui a été adoptée et insérée au procès-verbal : le bureau chargé d'en faire parvenir aussitôt extrait à la Convention nationale et à la députation du Mont-Blanc.

*Signé FAVRE, maire
et tous les assistants.*

(57) *M.U.*, XLIV, 352.

(58) *P.-V.*, XLVII, 131.

(59) C 321, pl. 1346, p. 28.

23

La société populaire de Clenvilliers [?] applaudit aux travaux de la Convention, l'invite à rester à son poste, demande l'épuration de sa municipalité, et que le bulletin lui soit envoyé.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités de Législation et de Correspondance (60).

24

La société populaire de Colmars [Basses-Alpes], réunie à ses frères d'armes, félicite la Convention sur la chute du traître Robespierre et de ses complices, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (61).

[*La société républicaine de Colmars réunie à ses frères d'armes à la Convention nationale, le 15 fructidor an II*] (62)

Citoyens représentants,

Isolés au milieu des Alpes, et loin de la Convention nationale, nous n'avons appris que trop tard les trahisons perfides des Robespierre, Saint-Just etc. Enfin à l'indignation du crime a succédé notre joie d'être encore libres, mais le destin qui veille toujours sur notre bonheur de qui vous êtes les organes s'est servi de vous pour luy rendre justice; votre vigilance continue, et votre énergie ne font qu'affermir de plus en plus les droits de l'homme, plus vous fraperez les traitres et plus vous consoliderez la liberté. Ces monstres qui osoient se qualifier *d'amis du peuple* étoient au contraire un ydre prêt à dévorer, mais semblables à Hercule vous avés scû le détruire et nous espérons qu'il ne renaîtra plus.

La société et les frères d'armes vous invitent à rester à votre poste.

GRAINDE, *président*,
BEINEGUET, MONJARDIN, *secrétaires*.

25

Les administrateurs du district de Besançon [Doubs] adressent l'état des ventes des biens nationaux qui ont eu lieu dans leur district, pendant la première décade de vendémiaire, d'où il résulte que des biens estimés 59 031 L, ont été vendus 166 600 L.

(60) *P.-V.*, XLVII, 131.

(61) *P.-V.*, XLVII, 131.

(62) C 322, pl. 1353, p. 34.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (63).

26

La société des amis de la Convention de la commune de Lille [pour L'Isle-sur-la-Sorgue], département de Vaucluse, présente leurs vœux et leur attachement à la Convention nationale.

Insertion au bulletin (64).

[*La société des Amis de la Convention de Lille à la Convention nationale, s. d.*] (65)

Citoyens représentans,

En vain des agens de Robespierre feront mouvoir tous les ressorts de la scélératesse, ils ne viendront jamais à leur bût. En vain tentent-ils à la destruction des représentans aussi dignes de notre confiance, de nos vœux par leur haute sagesse que par leur valeur républicaine.

Où citoyens, la société a appris avec autant d'indignation que de douleur, l'attentat porté à la vie du représentant Tallien par une main sacrilège.

La malveillance était encore à son comble et l'orage destructeur de la chose publique allait fondre sur les têtes invincibles des amis de la liberté, si la surveillance exacte et vigoureuse du patriotisme toujours en haleine pour déjouer les complots des méchants n'eût arrêté les suites du coup désastreux qui allait nous enlever ce sage représentant.

L'énormité de ce forfait nous avait plongés dans la consternation, mais la providence qui veille sans cesse au bonheur de la nation, nous laisse encore l'espérance, par un prompt rétablissement de le voir reprendre le gouvernail, et vous aider à conduire le vaisseau qui doit assurer le bonheur du peuple.

C'est autour de la Convention nationale chérie de tous les républicains français, que nous jurons de conserver les droits de la liberté et de l'égalité émanés d'elle. C'est autour d'elle, qu'avec nos corps formant des remparts invincibles, nous jurons de la soutenir de toutes nos forces, et que nos derniers mots seront toujours vive la République, vive la Convention.

FELIX, président,
BERNARD, vice-président,
BOITE, secrétaire

et une cinquantaine de signatures
(dont moitié environ pour des illettrés).

(63) P.-V., XLVII, 131. *Bull.*, 4 brum. (suppl.).

(64) P.-V., XLVII, 131. *J. Mont.*, n° 3; *J. Perlet*, n° 750.

(65) C 322, pl. 1353, p. 40.

27

Les membres composant le tribunal du district de Fontenay-le-Peuple [ci-devant Fontenay-le-Comte, Vendée], applaudissent à la chute des triumvirs, demandent la punition des hypocrites qui affament le peuple, sous le masque de la popularité. Ils demandent que la Convention reste ferme à son poste, et qu'elle anéantisse toute autorité qui voudrait rivaliser de pouvoir.

Mention honorable, insertion au bulletin (66).

[*Les membres composant le tribunal du district de Fontenay-le-Peuple à la Convention nationale, le 6 vendémiaire an III*] (67)

Représentants du Peuple,

Encore une fois la liberté a été en péril; encore une fois vous l'avez sauvée; encore une fois le peuple vous bénit.

Le tribunal de district de Fontenay-le-Peuple n'a pas appris sans frémir les dangers que vous avez encourus, mais grâce à votre sagesse et à votre énergie, les chefs de cette nouvelle et atroce conspiration, ont payé de leurs têtes leurs exécrables forfaits. Périissent comme eux leurs infâmes complices! frappez des mêmes coups ces patriotes hypocrites, qui pour assassiner le peuple se parent d'une popularité exagérée, conservez, représentans, cette attitude fière et imposante que vous avez prise dans les journées des neuf et dix thermidor, que la justice et la sévérité soient constamment à l'ordre du jour! Et le peuple français répétera sans cesse, vive la République! vive la Convention! Mandataires du peuple, à vous seuls appartient de faire des loix, ne souffrez point s'élever à côté de vous de puissance rivale, et si jamais une autorité dans la République s'avisait de vouloir faire ou décréter des loix, qu'à l'instant elle disparaisse! Restez à votre poste, ne l'abandonnez que lorsque la liberté n'aura plus d'ennemis à combattre. Et nous, citoyens, comme vous fidèles à nos serments, nous continuerons d'appliquer avec exactitude et impartialité les loix dont vous nous confiez l'exécution.

Les membres du tribunal de district de Fontenay-le-Peuple
GRANDJEAN, président
et cinq autres signatures.

28

L'agent national du district de L'Aigle [Orne] annonce que le district a déjà fourni trois mille soixante-quatre livres quatre onces de salpêtre.

(66) P.-V., XLVII, 132. *M.U.*, XLIV, 348.

(67) C 321, pl. 1346, p. 31.